

JOURNÉE DU TIMBRE 1989

Diligence Paris-Lyon

Dessiné et gravé en taille-douce
par Claude Durrens

Format horizontal 36 x 22

50 timbres à la feuille et carnet de 6 figurines

Vente anticipée le 15 avril 1989
dans les bureaux de poste temporaires
des villes désignées par la Fédération
des sociétés philatéliques françaises
pour organiser la Journée du Timbre

Vente générale le 17 avril 1989

"On appelle diligence certaines commodités de bateaux ou de carrosses bien attelés qui vont en quelques lieux de grand trafic en moins de temps que les autres. On va de Paris à Lyon par la diligence et on y arrive en cinq jours". Telle est la définition de ce nouveau moyen de transport que donne Furetière dans son *Dictionnaire universel* (1690). Mais auparavant, le terme de diligence qualifiait seulement une "activité qui nous fait porter avec promptitude à exécuter notre devoir ou nos desseins".

Il semblerait que les premières diligences ne présentaient pas tout le confort souhaité. Ainsi Palaprat, dans la préface de sa comédie *L'Important*, en parle comme d'un "corbillard terrible". Pourtant, le souci de confort était constant, comme en témoigne la diligence inventée par Roubo

vers 1770. Cette voiture, reproduite sur le timbre, présente, par rapport à ses ancêtres les coches, l'avantage d'être "suspendue sur des ressorts qui la rendent aussi douce au moins que les chaises de poste et les berlines". Tirée par six chevaux, elle pouvait contenir huit personnes.

Au XVIII^e siècle, une diligence partait quotidiennement de l'hôtel de Sens, puis à partir de 1743 de l'hôtel de la Vieuville, quai des Célestins, à Paris. Arrivés à Chalon, les voyageurs descendaient pour emprunter la diligence d'eau. La correspondance à Chalon était vécue avec beaucoup de soulagement, après quatre jours d'un voyage pénible. Mais il fallait encore patienter quatorze heures pour atteindre Lyon. Le départ de chaque étape était fixé très tôt, à deux ou trois heures du matin. La voiture partait sur l'heure et

voyageait à grande journée. S'il fallait cinq jours en été pour effectuer le voyage de Paris à Lyon par la Bourgogne, six étaient nécessaires en hiver : souvent, la Saône se prenait en glace et devenait impraticable; la diligence d'eau devait alors passer par le Bourbonnais.

Toutes les conditions étaient réunies pour le brigandage de grand chemin : voyage de nuit, richesse des voyageurs, parcours jalonné d'endroits propices à l'embuscade. Ainsi, la diligence Paris-Lyon fut au XVIII^e siècle maintes fois attaquée. Mais l'Histoire a surtout retenu le procès retentissant qui s'est ouvert à la suite de l'attaque du courrier de Lyon de 1796 et qui fait l'objet, depuis le XIX^e siècle, de nombreuses représentations théâtrales.